



# Attestation de formation Transport d'animaux vivants TAV

pour les catégories d'animaux suivantes :

- CHAT
- CHIEN

Je, soussignée: **Anne-Sophie AVOCAT**, représentant légal de l'organisme de formation **CNF PRO**, enregistré sur décision administrative, 44 rue des Halles 01320 CHALAMONT certifie que :

**Salomon KELLER**, né(e) le 25 mai 1987

a suivi la formation :

**Transport d'animaux vivants**

qui s'est déroulée le 27 juin 2020 à Formation à distance - Logiciel ZOOM

Cette formation est conforme à l'arrêté du 12 Novembre 2015 (NOR : AGRE1522528A) relatif aux enregistrements des organismes de formation mettant en oeuvre les formations requises pour les personnes exerçant une fonction de convoyeur d'animaux vivants.

**Anne-Sophie AVOCAT**  
Gérante du CNF PRO

Fait le 1 juillet 2020

à : CHALAMONT



CNF PRO - Centre National de Formation  
Permanente des Professions du Chien et du Chat  
44 Rue des Halles 01320 CHALAMONT  
Tel. : 04 74 46 98 19 - cnfpro@contact-stpcc.com  
Capital social de 5 000€ - N°activité : 84010189301  
SIRET : 53316970200024 - NAF2 : 8559A